



## Demande de carte de bus scolaire 2022 / 2023

Le Syndicat Intercommunal de Transport d'Élèves (SITE) organise des transports scolaires pour les élèves qui se rendent sur différents établissements du Val d'Oise.



Pour l'année scolaire 2022/2023, la demande de titre de transport est à effectuer :

- **En ligne** (à privilégier) : à compter du 06 juin au 30 juillet sur le site : <https://ts.iledefrance-mobilites.fr/Pegase3/Usager/ConnexionExterneUsager>
- **Par formulaire papier** : du 17 juin au 30 juillet (voir lieux et horaires des permanences sur le document « Délivrance des titres de transport »).

À compter du 31 juillet inclus, le tarif de la carte sera majoré par Ile-de-France Mobilités.

Pour tout renseignement s'adresser au 01 34 69 77 41 ou 01 34 08 19 76 ou par mail (à privilégier) : [site@ville-isle-adam.fr](mailto:site@ville-isle-adam.fr)

Contact

### Renseignements :

Syndicat Intercommunal de Transports d'Elèves des secteurs scolaires de Beaumont-sur-Oise et l'Isle-Adam

Siège : Mairie de l'Isle Adam

Tél : 01 34 08 19 76

Documents

[Formulaire demande de carte scolaire 2022-2023](#)

[Délivrance des titres de transport](#)

[Dépliant](#)

[Règlement intérieur](#)

Liens utiles

[Site internet Ile de France Mobilités](#)